

## Les parapluies de la DRFiP 67 (où comment ne rien dévoiler pendant une heure)

Le 2 avril 2019 était la date de la première convocation au CTL. L'ordre du jour concernait essentiellement la formation et les budgets.

En intersyndicale, il avait été décidé de demander à ce que ce comité technique soit l'occasion pour les collègues qui le souhaitent de se joindre aux représentants du personnel pour rappeler à notre direction notre refus du projet du gouvernement de « géographie revisitée » / « déconcentration de proximité ».

Les représentants du personnel ont donc été accompagnés d'une quarantaine de collègues, et c'est sur le pas de la porte que notre numéro 1 départemental a écouté notre propos liminaire, rédigé en intersyndicale (CFDT, FO, Solidaires et CGT), lui demandant de dévoiler le projet de restructuration qu'elle a fait parvenir à Bercy.

Force est de constater que Madame Coulongeat sait tout, mais son silence est vraisemblablement à la mesure de ses émoluments. Le projet de géographie revisitée dont les organisations syndicales, le ministre, le secrétaire d'État et la presse ne cessent de dévoiler des changements va fortement impacter la vie des agents de la DGFIP. C'est un big-bang qui suscite beaucoup d'interrogations à titre personnel ou professionnel. Des questions il y en a eu beaucoup mais point de réponses claires.

Car notre directrice, bien qu'interpellée à plusieurs reprises, a refusé de parler de projets non avoués. Par contre, elle a à nouveau décrit les contours d'un projet pour le moins déjà connus ; elle a donc répété à l'envi ce que nous savions déjà sur ce projet pour notre département :

1. les suppressions d'emplois seront massives même si, à cette heure, on ne connaît pas encore le pourcentage exact des suppressions.
2. les regroupements de structures afin de former des entités avoisinant les 50 ETP (équivalents temps plein) tout en sachant que certaines petites structures pourraient persister.
3. les trésoreries telles que nous les connaissons maintenant n'existeront plus. Toutes les petites trésoreries (comptant « quelques agents ») sont vouées à disparaître.
4. pas de collectivité candidate pour une agence comptable.
5. pas de détail sur la délocalisation possible d'un service DGFIP de l'Eurométropole.
6. le réseau sera étoffé de « points d'accueil » qui ne seront pas forcément « tout DGFIP » mais en association avec les collectivités sous la forme de maison des services publics par exemple.



La directrice se dit à l'écoute tant des agents que des élus locaux afin de présenter un projet qui doit peser le moins possible sur les personnels. Une consultation des élus locaux est d'ailleurs en cours... (la conservation de nos services dépendrait donc en grande partie de leur bonne volonté ?). L'équation paraît bien difficile à résoudre, nous semble-t-il d'autant que les rumeurs, les fausses informations circulent à bon train.

L'axe privilégié pour les personnels sera le maintien sur la résidence, « jusqu'à évaporation naturelle » mais cela ne se fera pas forcément dans la spécialité dans laquelle l'agent travaillait auparavant. Pour satisfaire le plus grand nombre, il y aura même possibilité de créer des annexes à une structure y compris sur une autre résidence. Si un service n'était pas retenu dans le périmètre restructuré, on privilégierait l'installation d'un point d'accueil ou organiserait des permanences dans les collectivités locales. Il y aura de plus, un large recours au travail à distance.

Cette dernière est revenue sur la fermeture du vendredi matin, expliquant que pour recevoir le public, l'accueil sur rendez-vous sera de plus en plus privilégié. Elle n'a cependant pas été réceptive au bon sens des agents lorsque ces derniers lui ont rappelé qu'en période d'affluence, notamment lors de la campagne d'impôt sur le revenu, le dispositif de réception uniquement sur rendez-vous n'était pas adapté. Une concertation est attendue pour fin avril voire après les élections européennes, cela n'est pas certifié aux dires de notre Directrice.

L'immobilier serait un des critères prépondérant pour le choix des implantations, autrement dit les locaux vastes permettant de loger un maximum d'agents seront privilégiés. Certaines implantations sont évidentes avec la gestion en phase avec l'ARS, comme pour les HUS, ou encore les trésoreries hospitalières regroupées notamment sous le sigle GHT10 étendue à deux structures du 57.

Madame Coulongeot réaffirme la progressivité du projet. 2021 ne sera pas absolument la date butoir pour sa réalisation, il pourrait y avoir une mise en place de certaines unités au-delà.

Une seule certitude en écoutant ce long déballage de lieux communs, pour la Directrice, les restructurations se feront, progressivement, et les agents n'ont pas vocation à rester au sein de la DGFIP toute leur carrière. Il nous faut garder à l'esprit qu'il n'y aura plus le même type de garanties et encore moins de statut. Les règles actuelles risquent fort à ce titre de connaître des mutations, au moins pour permettre de donner le champ libre aux gestionnaires de concrétiser cette réforme de structure. La règle de l'ancienneté, défendue par les organisations syndicales et critère assez objectif de classement des candidats n'est plus gravée dans le marbre !

Les collègues présents à ce rassemblement sont intervenus à de nombreuses reprises pour exprimer leur ressenti, leur inquiétude, voire leur colère, face aux réformes à venir mais également sur le mode de fonctionnement actuel des services. Mais la Directrice s'est présentée comme une fonctionnaire loyale à son Directeur général ainsi qu'à son ministre.

La CGT ne s'étonne plus qu'elle n'ait pas fait les mêmes constats que les agents ; apparemment, tout est question de perspective.

**Pour autant la Directrice n'aura jamais répondu à la seule question qui intéresse les agents : le contenu du projet.**

Si nous devons ne retenir qu'une seule phrase, ce serait certainement la suivante : « On ne sait pas ce que les agents ont dans leur tête » (à quoi bon les informer de ce qui se trame, puisque cela ne les rassurera pas forcément ?). Voilà qui peut appeler de multiples interprétations. au gré de l'avancement de ce projet mortifère, anxigène pour les agents de la DRFiP Bas-Rhin !

À la CGT, nous avons bien compris ce qui se cache derrière la rhétorique de la Direction : On veut nous faire arriver à une phase de résignation, coûte que coûte...

**La CGT Finances publiques ne peut accepter ces réformes de régression pour le service public et pour ses agents. Elle reste combative et s'attachera à ne pas laisser passer un projet qui léserait un seul collègue.**

**Nous remercions également tous nos collègues qui se sont mobilisés pour interpellier notre Directrice.**